



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**U.8**

**COMMUTATION TÉLÉGRAPHIQUE  
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

---

**COMMUNICATIONS FICTIVES DE RÉFÉRENCE  
POUR RÉSEAUX TÉLEX ET GENTEX**

**Recommandation UIT-T U.8**

(Extrait du *Livre Bleu*)

---

## NOTES

1 La Recommandation U.8 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VII.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## Recommandation U.8

### COMMUNICATIONS FICTIVES DE RÉFÉRENCE POUR RÉSEAUX TÉLEX ET GENTEX

(Malaga-Torremolinos, 1984)

Le CCITT,

*considérant*

(a) les dispositions d'exploitation pour le service télex et le réseau gentex dont il est question dans les Recommandations F.60 et F.20;

(b) les objectifs de qualité de fonctionnement globale d'abonné à abonné;

(c) les dispositions techniques concernant les limites normalisées de qualité de transmission qui sont données dans les Recommandations R.57 et R.58;

(d) la nécessité de normaliser les fonctions de signalisation dans les centres de transit internationaux et/ou intercontinentaux;

(e) la signalisation télex spécifiée dans les Recommandations U.1 (types A et B), U.11 (type C) et U.12 (type D);

(f) les différences de niveaux existant entre les fonctions de signalisation des types A, B, C et D,

*recommande à l'unanimité*

qu'il convient d'utiliser les communications fictives de référence décrites dans la présente Recommandation.

## 1 Considérations générales

1.1 Les communications fictives de référence analysées dans la présente Recommandation (voir la figure 1/U.8) visent à évaluer la qualité de fonctionnement globale d'abonné à abonné et à déterminer des caractéristiques telles que le temps de retour de l'indicatif, le temps de transfert des signaux ou les temps d'établissement se rapportant au circuit fictif de référence.

1.2 Pour ce qui est des aspects de la signalisation exposés dans la présente Recommandation (voir la figure 2/U.8 et les tableaux 1/U.8 à 3/U.8), les communications fictives de référence ont pour but de spécifier les conditions de transit dans lesquelles il faut considérer les fonctions de signalisation.

## 2 Niveaux de signalisation

2.1 Il y aura deux niveaux de signalisation:

a) un niveau inférieur (type A ou B),

b) un niveau supérieur (type C ou D). Ce niveau spécifie l'aptitude du système de signalisation à indiquer de nouvelles possibilités offertes aux abonnés et/ou de nouvelles possibilités du réseau (acheminement détourné, par exemple).

2.2 Seule une signalisation de niveau supérieur sera utilisée sur les connexions de transit où un acheminement détourné est possible compte tenu de la nécessité d'indiquer les changements d'acheminement aux fins de la comptabilité.

2.3 L'acheminement peut se faire sur différentes bases: en totalité au niveau supérieur, en totalité au niveau inférieur, ou avec transition du niveau inférieur au niveau supérieur et vice-versa si besoin est.

2.4 Pour que le temps d'établissement ne dépasse pas une valeur raisonnable, il est proposé:

a) que, compte tenu de la plus grande lenteur de leur asservissement, les types de signalisation de niveau inférieur ne soient pas utilisés pour la communication en transit sur les voies à temps de propagation élevé (liaisons par satellite, par exemple);

b) que la sélection au cadran ne soit pas employée pour la commutation en transit.

2.5 Seuls les codes de la Recommandation F.69 pourront servir à l'acheminement lors de la commutation en transit.



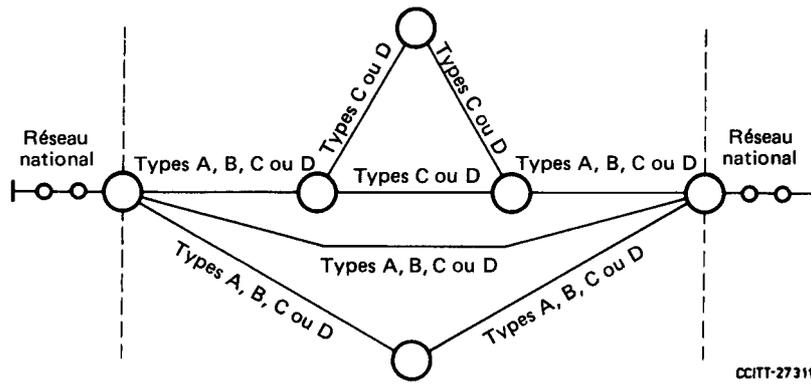


FIGURE 2/U.8

Communications fictives de référence, pour ce qui concerne les aspects de la signalisation

TABLEAU 1/U.8

## Combinaisons de signalisation pour deux liaisons de transit

Combinaison n°	Liaison		Exclu
	1	2	
0	A	A	
1		B	
2		C	
3		D	
4	B	A	
5		B	
6		C	
7		D	
8	C	A	
9		B	
10		C	
11		D	
12	D	A	
13		B	
14		C	
15		D	

TABLEAU 2/U.8

## Combinaisons de signalisation pour trois liaisons de transit

Combinaison n°	Liaison			Exclu	Combinaison n°	Liaison			Exclu		
	1	2	3			1	2	3			
0	A	C	A		16	C	C	A	X		
1			B		17			B			
2			C		18			C			
3			D		19			D			
4		D	C		A		20	D		D	A
5					B		21				B
6					C		22				C
7	D				23	D					
8	B	C			A	24	D	C			A
9					B	25					B
10					C	26					C
11			D		27	D					
12		D	D		A	28		D		D	A
13					B	29					B
14					C	30					C
15	D			31	D						

